



Communiqué de presse

Paris, le 24 novembre 2020

Parcours de soins : ne remplaçons pas les médecins traitants par des sages-femmes !

La crise démographique actuelle ne justifie pas la déconstruction du parcours de soins.

Cette crise ne durera pas toujours : les projections du Conseil National de l'Ordre des Médecins prévoient une remontée rapide du nombre des médecins à partir de 2025. Elle ne justifie donc pas de réduire comme peau de chagrin les missions du médecin traitant, médecin généraliste le plus souvent, mais réclame plutôt de lui donner les moyens matériels et humains lui permettant d'assurer sa mission auprès de la population.

Des amendements à la proposition parlementaire de loi portée par Stéphanie Rist viennent d'être proposés par le groupe majoritaire à l'Assemblée Nationale afin de créer un statut de sage-femme référente sur le modèle du statut du médecin traitant, de permettre aux sages-femmes de prescrire des examens et des traitements en cas d'infections génitales et de renouveler les prescriptions d'arrêt de travail.

Ces amendements, s'ils étaient adoptés, feraient passer le statut de la sage-femme libérale de spécialiste de la grossesse et de la périnatalité à celui de médecin traitant de la femme. Cette évolution n'est pas acceptable par l'ensemble des médecins libéraux.

Ces derniers sont responsables de la santé de la population sans distinction de l'âge, du genre ou des circonstances de recours aux soins. Le parcours de soins est un concept indivisible quelle que soit la situation de la personne. Il repose sur la notion de gradation et de coordination des soins exercés en équipe. Il s'appuie sur le concept de médecin traitant, responsable du suivi au long cours et de la synthèse.

Les syndicats signataires appellent les parlementaires à retirer du projet de loi les amendements qui auraient pour conséquence de défaire le parcours de soins qui est la colonne vertébrale de notre système de santé.

Dr Jean-Paul ORTIZ
Président de la CSMF
06 07 86 08 83

Dr Corinne LE SAUDER
Présidente FMF
06 31 03 70 58

Dr Bertrand de
ROCHAMBEAU
Co-président du Bloc
06 48 20 16 77

Dr Jacques BATTISTONI
Président MG France
06 62 61 09 99

Dr Philippe VERMESCH
Président du SML
06 09 55 77 24